Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 25 (1998)

Heft: 3

Artikel: La presse suisse pendant la 2e Guerre mondiale : "Écrivez ce qui est

positif chez Hitler"

Autor: Feuz, Patrick

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-912816

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

HISTOIRE

La presse suisse pendant la 2e Guerre mondiale

«Ecrivez ce qui est positif chez Hitler»

La presse suisse est la cible d'attaques en série de la part de l'Allemagne durant la Seconde Guerre mondiale. Par cette guerre des nerfs, les nazis veulent démoraliser la Suisse et affaiblir la volonté de résistance de sa population. Les plus dures attaques sont aussi le fait de quelques Suisses.

e 1939 à 1945, l'Allemagne entreprend tous les douze jours en moyenne une démarche contre la presse suisse, sans même compter les nombreuses interventions semi-officielles et privées. Certains Suisses ne

Patrick Feuz *

sont pas en reste. Le 26 octobre 1940, par exemple, l'ambassadeur de Suisse à Berlin, Hans Frölicher, qui ne cache pas ses sympathies envers l'Allemagne, fustige un article du rédacteur en chef des «Basler Nachrichten». Il écrit dans une lettre adressée au Département politique fédéral – le ministère des affaires étrangères de l'époque: «Au moment où le gouvernement et tout bon Suisse devrait s'atteler à tout faire pour sauver l'indépendance de notre pays dans une période critique, il me semble tout à fait déplacé que le responsable d'un des journaux les plus réputés prenne la défense des Juifs face à l'antisémitisme allemand et provoque ainsi la colère des milieux influents en Allemagne.»

Invité à répondre, Albert Oeri explique avoir écrit son article «précisément en tant que bon Suisse soucieux de s'atteler à tout faire pour sauver l'indépendance de son pays en une période

*Patrick Feuz est rédacteur au quotidien bernois «Der Bund».

critique. La sauvegarde de indépendance plique, d'empêcher notre d'imiter les excès antisémites des pays voisins. Et cela me semble absolument nécessaire, compte tenu des manifestations déjà très évid'antisémitisme dentes d'inspiration étrangère.» La Suisse doit éviter à tout prix de paraître «synchronisée»: «Nous taire reviendrait à une triste capitulation face à la propagande qui inonde notre pays. Cette dernière ne rencontrerait plus le

barrage que représente la presse suisse.»

Le 20 décembre 1940 à nouveau, Frölicher réagit à un article d'Albert Oeri, à propos, cette fois, d'un discours d'Hitler devant des ouvriers de l'industrie allemande d'armement. Frölicher estime qu'il est faux de toujours tout critiquer, «au lieu de faire l'effort de voir ce qui est positif et que nous partageons, dans un tel cas, à savoir les efforts sociaux d'Hitler».

Deux autres rédacteurs en chef essuient aussi continuellement le feu de la critique: celui de la NZZ, Willy Bretscher, et celui du «Bund», Ernst Schürch. En été 1940, Georg Trump, attaché de presse de l'Allemagne à Berne, tente de faire taire les responsables de ces trois éminents journaux bourgeois. Il reçoit le soutien, en Suisse, du«Front populaire pour l'indépendance de la Suisse», une organisation composée de politiciens et de militaires réactionnaires, pro-allemands et antidémocratiques.

Reçue le 1er août 1940 par le conseiller fédéral Pilet-Golaz, une délégation de cette organisation lui demande explicitement les démissions de ces trois rédacteurs en chef. Alors que Pilet-Golaz à tout le moins ne conteste pas ces frontistes, le conseiller fédéral radi-

cal Ernst Wetter va jusqu'à leur donner par écrit des conseils sur la manière de se débarrasser de rédacteurs en chef incommodes sans compromettre le gouvernement. Il leur conseille de s'adresser à certains représentants du commerce et de l'industrie dans les conseils d'administration de ces «jour-

naux récalcitrants» pour imposer une «attitude plus sensée vis-à-vis du Troisième Reich». Un autre conseiller fédéral, le Bernois Eduard von Steiger, est lui-même membre du Front.

Mais les attaques contre les trois rédacteurs en chef seront repoussées et la démarche de Trump échoue. La commission de presse mixte, qui défend les intérêts des éditeurs et des journalistes, intervient à Berne et son viceprésident, Markus

Feldmann, demande au Conseil fédéral de ne pas «plonger le peuple dans un état de résignation qui empêcherait toute velléité de résistance si l'on devait un jour être amené à se battre.»



Le «Bund», de Berne, l'un des quotidiens les plus critiqués par les nazis. (Photo: Keystone)

«Directives» sévères pour les gens de presse

La Suisse a maintenu la liberté de la presse durant la Seconde Guerre mondiale. Mais elle a imposé un régime de retenue à ses organes de presse. Il était interdit de publier des informations pouvant mettre en danger la neutralité et l'indépendance de la Suisse. Si le contrôle de la presse avait une organisation militaire, les civils y donnaient cependant le ton. On n'a donc guère enregistré de mesures aussi rigoureuses qu'une censure préalable de durée illimitée ou l'interdiction d'un journal. Le travail au quotidien était surtout marqué par les «directives» sur la manière de traiter les événements quotidiens. Et si ces recommandations n'avaient pas un caractère juridique contraignant, les gens de presse de l'époque ne les ont pas moins ressenties comme une forte contrainte.